

Ville de Castillon-la-Bataille

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal – Décision du Maire

OBJET : N° D25-01-06 AVENANT N°48 AU MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE REHABILITATION ET EXTENSION D'UN ENSEMBLE BATI POUR Y LOGER LA MAISON DES ASSOCIATIONS.

Le Maire de Castillon-la-Bataille,
Vu l'article L.2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal N° L 20-06/03-17/AG du 15 juin 2020 relative aux délégations consenties au Maire pendant son mandat par le Conseil Municipal,
Vu l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique relatif aux marchés à procédures adaptées
Vu l'article L2194-1 relatif aux modifications des marchés publics sans nouvelle procédure,
Vu l'article L2125-1 du Code de la Commande Publique relatif à l'accord cadre,
Vu la décision D23-07-21 relative à l'attribution du marché public à procédure adaptée pour la réalisation de travaux de réhabilitation de la Maison des Associations
Considérant que les modifications du marché public ne sont pas substantielles,

Décide

Article 1 : Au titre de l'avenant 48, les travaux supplémentaires suivants sont ajoutés au marché public à procédure adaptée pour la réalisation de travaux de réhabilitation de la Maison des Associations, lot 3 :

- Plus value pour reprise d'une pierre de gond: + 277,16€ HT

Article 2: Monsieur le Maire et Madame la Receveuse Municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3: La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous Préfet de Libourne. Elle sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine assemblée.

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal
Le 28 janvier 2025

**Le Maire
Jacques Breillat**



Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250128-D250106-AR
Date de télétransmission : 14/02/2025
Date de réception préfecture : 14/02/2025

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 48
Valant ordre de service

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Ville de Castillon la Bataille

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

AZ MAITRISE (lot 3)

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Construction d'une maison des Associations – lot 3

Date de la notification du marché public : 13 juillet 2023

Durée d'exécution du marché public :mois ou jours.

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA :
- Montant HT : 183.714,28€ (lot 3)
- Montant TTC :

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Refection d'une pierre de gond

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT : +277,16€.....
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant : -+0,15% (lot3)
-

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA :
- Montant HT : 183.795,68€ (lot 3)
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
AZ Maitrise Mr JORET MICHAEL	LA REUNION 47700	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Castillon la Bataille , le 28/01/2025

Signature

Le Maire



Jacques BREILLAT

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

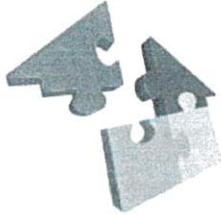
Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans e cadre. l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



A.Z MAITRISE
az.maitrise@gmail.com
06.31.93.88.54

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE
25 place Turenne
33350 CASTILLON LA BATAILLE
France

Devis n° DEV-2025-0469

Valable 3 mois

En date du 14/01/2025

REPRISE PIERRE DE GOND

N°	Désignation	Qté	PU HT	TVA	Total HT
1° FOURNITURE					
1	Cartouche de chimique	1 U	14,90 €	20 %	14,90 €
2	Tors de 10 pour raalonge du gond	0,5 M	3,25 €	20 %	1,63 €
3	Peinture antirouille en bombe de 200 ml	1 U	15,00 €	20 %	15,00 €
4	Pierre de placage en 2 cm d'épaisseur 50/30	1 U	21,00 €	20 %	21,00 €
5	Mortier ciment fondu a pris rapide	2,5 KG	8,50 €	20 %	21,25 €
6	Colle a carrelage flex blanche	1 KG	1,95 €	10 %	1,95 €
7	Mortier enduit ton pierre	0,5 KG	2,85 €	20 %	1,43 €
2° MAIN D'OEUVRE					
8	Prestation au temps passé compris	4 H	50,00 €	10 %	200,00 €

Paiement en espèces, par chèque ou par virement bancaire.

Total HT	277,16 €
TVA à 10 %	20,20 €
TVA à 20 %	15,04 €
Total TTC	312,40 €

Acompte de 30 % à la signature du devis.

Le montant peut être révisé en fonction du temps réel passé sur le chantier et de l'ajustement des fournitures et/ou de leurs prix.



Bon pour accord
le Maire
JW
Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20250128-D250106-AR
Date de télétransmission : 14/02/2025
Date de réception préfecture : 14/02/2025